## INNOVATION

LE NUMÉRIQUE, LA TECHNOLOGIE ET LES NOUVELLES IDÉES DE L'ÉCONOMIE

## Neuchâtel, terre fertile pour la blockchain

PAR REBECCA GARCIA Le canton compte différents experts juridiques, financiers et technologiques qui maîtrisent cette technologie. Plusieurs projets sont en cours.



Neuchâtel, plus moderne que ses voisins?

des tokens», précise-t-il.

Suisse, puisque Neuchâtel est loin d'avoir

édicté sa propre loi cantonale sur la blockchain, ce sont bien certains acteurs qui ont laissé une chance aux entrepreneurs. «Le actives dans le domaine de registre du commerce a été très ouvert», la blockchain? Récemment, affirme Daniel Kraus. Le professeur titulaire de la chaire de droit de l'innovation à l'Université de Neuchâtel souligne le fait que les bitcoins aient été acceptés en tant qu'apports en nature dans la création de sociétés. Mieux encore: les demandes de brevets déposées par LapseChain ont données peuvent être traitées tout en étant été apportées au capital de l'entreprise. «Cela ne s'était jamais fait, ils ont dû vérifier à l'échelle fédérale», révèle Raphaël Louiset, qui a lui-même rédigé ces brevets.

Vincent Mignon évoque LA BANQUE CANTONALE quant à lui l'apport de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN). «Nous avons A ELLE AUSSI ACOURS remarqué que le gros souci des projets blockchain était d'ouvrir des comptes en banque», DE LA BLOCKCHAIN note l'avocat. A force de dis-

NEUCHÂTELOISE

**UNE EXPERTISE** 

DANS LE DOMAINE

cussions et d'explications, la banque a elle aussi acquis une expertise dans le domaine. «Lorsque je fais venir des sociétés susceptibles d'être compatibles avec notre écosystème, plusieurs me disent que c'est la première fois que des banquiers utilisent autant de mots-clés liés à la blockchain», dit Nicolas Vradis en souriant. Le business manager au Service de l'économie se veut être un facilitateur: Quant à la nécessité de modifier la loi pour «Je dis aux personnes de discuter les unes avec les autres. » Ainsi, avocats, juristes, professeurs, étudiants, banquiers et entrepreneurs sont mis en relation. L'analyse de la faisabilité ne fait pas exception. «Peu de gens ont les clés de lecture pour savoir ce que vaut un projet d'un point de vue technique», confirme Alexis Roussel, CEO de Bity.

Des personnes avant des sociétés

Et si la controversée blockchain avait simplement besoin d'un endroit de confiance? Outre la connaissance du sujet, l'écosystème neuchâtelois cherche à créer des liens durables entre ses différents acteurs. «Nous avons des «beer to beer» chaque dernier jeudi du mois», affirme



au bord du lac de Neuchâtel.

Nicolas Vradis. Ces rencontres informelles réunissent plus d'une vingtaine de personnes parmi les 80 que compte la blockchain neuchâteloise. «Cela amène une interaction entre les acteurs», souligne Alexis Roussel. Pour des startupers et autres personnes en quête d'innovation, l'accueil est primordial. Jonathan Attia se souvient de sa première visite à Neuchâtel. «Ici, nous avons directement été bien reçus et mis en contact avec des organismes et institutions», affirme l'entrepreneur. Son associé Raphaël Louiset poursuit: «Nous avons eu un coup de coeur pour Neuchâtel et les gens qui y sont.» Du côté de Bity, le CEO vante encore le terrain entrepreneurial «plus ouvert aux projets vraiment innovants».

D'autant plus que le milieu de la blockchain tend à s'assainir. Les opportunistes sont moins présents qu'au plus haut du cours du bitcoin à la fin de l'année 2017. «Il y a eu une période d'euphorie, comme dans toute bulle», tempère Vincent Mignon. Les acteurs du milieu dénoncent ces quelques mois durant lesquels les ICO ont fait du tort aux projets sérieux.

Désormais, ils veillent à sélectionner les projets qui se fondent dans le tissu économique régional. «Il y a une volonté de fédérer tout cela», révèle Nicolas Vradis. «Nous voulons créer une association professionnelle reconnue par les pairs.» Reste à savoir comment vont se démocratiser les applications liées à la blockchain. «Je la vois s'imposer, et ce particulièrement dans les pays en développement», affirme Daniel Kraus, en évoquant le financement d'entreprises et le transfert d'argent. Justement, une firme neuchâteloise bien établie entend tokeniser une partie de sa production pour récolter 20 millions. «Elle ne voulait pas ouvrir ses actions», note Thierry Obrist.

Si la situation est la même à l'échelle de la

UE FAIT LE CANTON de

entreprises étrangères

Neuchâtel pour attirer des

les Français de LapseChain

ont posé leurs valises à Neuchâtel. Ils

pour traiter les données de manière

travaillent sur un système de blockchain

confidentielle. «On peut le voir comme

un coffre-fort numérique, dans lequel les

inaccessibles aux tiers», explique Raphaël

neurs font partie des nombreux attirés par

l'ouverture neuchâteloise à la blockchain.

Le canton et ses institutions

se sont donnés en effet les

moyens de plaire. Il a d'abord

fallu développer une expertise

Vincent Mignon, par exemple,

l'étude LE/AX Avocats, spécia-

blockchains. Au fil du temps, son travail

exigences de ces nouvelles technologies

applicables. «Une loi fédérale sur l'adap-

afin de les rendre conformes aux lois

tation du droit fédéral aux développe-

ments de la technologie des registres

électroniques distribués est en consulta-

tion jusqu'à fin juin», affirme l'avocat.

mieux protéger les acteurs de la block-

chain, Vincent Mignon l'admet: «Il y a

des insécurités juridiques». Son collègue

Thierry Obrist donne plusieurs exemples

d'interprétations à faire. «Il y a les ques-

tions liées aux biens imposables, à la TVA,

aux levées de fonds.» Pour ce professeur

en droit fiscal à l'Université de Neuchâtel,

pour des actions en bourse, mais pas pour

le jargon utilisé dans la blockchain a ses particularités. «Nous avons des règles

a consisté à traduire juridiquement les

lisée dans les technologies de

à différents niveaux. Maître

est l'associé fondateur de

Louiset, l'un des associés. Ces entrepre-

8 MAI 2019